

Compte-rendu de l'audio réunion SCL du 29 mai 2020

Cette réunion téléphonique du CHSCT + CT s'est tenue vendredi 29 mai après-midi en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; M. Devemy, représentant des RE ; M. Cronopol, ISST ; Mme André, médecin de prévention et les élu-es de la parité syndicale au CHSCT et au CT.

Suivi des décisions de la réunion précédente

Après un retour sur les décisions prises lors de la réunion précédente, le chef du SCL a expliqué le changement de stratégie pour la reprise d'activité. En effet, la situation a changé et il faut accélérer la mise en œuvre d'un nouveau calendrier pour, selon lui, différentes raisons :

- Attendre que les deux Directions Générales de Rattachement (DGR) disent ce qu'elles souhaitent ne fonctionne pas. Pour T. Picart il faut remettre en route la totalité des services pour répondre aux futurs besoins ;
- Il est urgent de prendre en compte le ressenti des agent-es qui ne travaillent pas. Ceci concourt à l'importance d'une accélération de la reprise d'activité ;
- Les récentes annonces du gouvernement qui indique que la pandémie est maintenant sous contrôle avec une régression plus rapide que prévue.

Dorénavant, l'Unité de Direction (UD) considère que dans 2 semaines environ, le SCL devra être en mesure de présenter 100 % de ses capacités analytiques (il s'agit bien des analyses, non 100 % des effectifs), soit 2 semaines après la validation des plans de prévention.

Afin de ne pas avoir une trop grande différence dans le passage à l'étape 2 du PCA, la prochaine réunion consacrée à la validation des plans restants est avancée au mercredi 3 juin.

Projets de plan de prévention

Avant de commencer l'analyse de chaque plan de prévention, **Solidaires CCRF & SCL** a demandé à l'UD de répondre à son courrier portant sur les questions / revendications recueillies à la suite de l'analyse de tous les plans reçus (cf. [courrier joint](#)).

⇒ **Solidaires** a dénoncé une reprise le mardi 2 juin alors que la première validation des plans ne se faisait que ce vendredi 29 mai. Il aurait été selon toute logique que ces plans soient envoyés aux agent-es pour appropriation, préalablement à leur retour au laboratoire.

Réponse de l'UD : cette date de reprise a été décalée au 3 juin afin que les personnels puissent avoir connaissance des plans de prévention de leur laboratoire le mardi 2 juin.

⇒ Nous avons demandé si les projets avaient été vus en comité DUERP dans chaque laboratoire.

Réponse de l'UD : chaque laboratoire a fait selon son souhait, donc ils n'ont pas tous fait de réunion hygiène et sécurité pour réaliser les projets de plan.

Une concertation de ce type pourrait être envisagée pour réaliser un point d'étape suite à la mise en œuvre des plans de prévention.

⇒ Suite à la fin de l'application de l'ordonnance du 15 avril et donc à la fin de la possibilité d'être en ASA Covid (code Sirhius CACNF) à partir du 2 juin, nous avons demandé

comment seront donc gérés celles et ceux qui ne seront pas rappelés tout de suite au travail.

Réponse de l'UD :

Les ASA pour personne fragile continueront d'être appliquées.

Pour les gardes d'enfant, le gouvernement ayant annoncé la reprise de tous les scolaires, c'est un peu plus flou... Il faudra une attestation sur l'impossibilité de mettre l'enfant à l'école et les collègues pourront déposer une autorisation d'absence pour garde d'enfant comme celle habituellement utilisée pour « enfants malades ». Le problème étant que le nombre de jours est plafonné sur l'année.

Pour les ASA des personnes non concernées par les 2 motifs « garde enfant » ou « personne fragile », il sera fait en sorte d'éviter de pénaliser les collègues qui ne seront pas appelés en présentiel ou télétravail. L'UD étudie la question...

⇒ Nous avons demandé à ce que le badgeage soit suspendu jusqu'au retour en présentiel de tou·tes les agent·es et de prolonger l'application des règles de calcul du travail à distance et du travail en présentiel pendant le confinement.

Réponse de l'UD : une note du SG semble répondre à cette question de badgeage obligatoire en présentiel mais elle sera vérifiée. Il sera donc repris normalement pour les agent·es en présentiel.

⇒ Nous avons dénoncé que, malgré les consignes nationales de l'UD, le travail à distance soit compté différemment selon les laboratoires.

En effet, la règle est de compter les horaires journaliers (ex : de 1 h à 3 h équivaut à 0,5 jour de travail). Il s'agit bien d'une règle claire de calcul jour par jour. Il semble que des laboratoires proratisent à la semaine ou de façon différente.

Réponse de l'UD : T. Picart nous a demandé de faire un message explicatif des procédés connus sur ce sujet, car effectivement les règles ont été clairement données aux RE dans un mail de l'UD datant du 6 mai.

⇒ A la lecture des plans de prévention, nous avons remarqué que le retour en phases séquencées par rotations des équipes ainsi que la possibilité de continuer le travail à distance n'est pas prévu partout. Nous avons donc demandé qu'il y ait des consignes nationales à ce sujet.

Réponse de l'UD : l'UD a encouragé en ce sens les RE en leur laissant la gestion de la reprise d'activité. Cependant l'UD va réitérer cette recommandation.

⇒ Nous avons demandé pourquoi l'élargissement de la plage horaire n'était pas pratiqué dans tous les laboratoires.

Réponse de l'UD : la modification du code Sirhius n'est pas possible, donc le choix d'élargir la plage horaire dans les labos induits qu'ils devront faire une saisie manuelle dans Sirhius pour accepter de compter les horaires hors des plages autorisées. Selon les laboratoires, cela peut être une tâche lourde à réaliser, cela reste donc du cas par cas.

⇒ Il est fait mention de « retour à la normale » dans les calendriers de reprise proposés par les laboratoires, ceci sous-entend une reprise totale comme avant. Or, cela n'est pas possible tant que les règles de distanciation devront être appliquées.

Réponse de l'UD : le terme est en effet trompeur et une modification sera apportée pour chaque laboratoire. La date du 22 juin ne sera pas « un retour à la normale », il sera indiqué qu'à partir du 22 juin, rien n'est précisé à ce jour en attendant d'autres changements ou annonces du gouvernement.

⇒ L'approche sur les portes coupe-feu est différente selon les établissements : certains les laissent ouvertes, d'autres à moitié, ou encore fermées. Nous avons demandé si l'ISST avait bien été contacté à ce sujet.

Réponse ISST : M. Cronopol a répondu que dans les conditions actuelles, il pouvait donner un accord provisoire sur le fait de laisser ouverte les portes coupe-feu particulièrement celles de couloir. Mais avec la garantie qu'une attention particulière sera réalisée sur la fermeture de celles-ci par le dernier agent quittant l'étage en question.

⇒ Pour l'hygiène des locaux, il est demandé de préciser la nécessité d'appliquer un désinfectant dans les sanitaires de chaque laboratoire car cela n'est pas forcément précisé dans les plans de prévention.

Réponse de l'UD : ce sera fait.

⇒ Enfin, **Solidaires** a trouvé que le préambule du projet de plan du L75 était très bien rédigé et qu'il pourrait être repris dans l'ensemble des plans de prévention sanitaire.

Réponse de l'UD : ce sera fait.

La réunion s'est poursuivie par l'analyse en détail de chaque plan de prévention. Après des remarques et modifications, les plans de prévention des laboratoires de Marseille, Bordeaux, Strasbourg et Paris ont été validés.

Les plans de Montpellier et de Lyon devaient être également validés lors de cette réunion mais faute de temps leur examen est reporté à la prochaine réunion avec le reste des établissements (Le Havre, Lille, Rennes, La Réunion, La Guadeloupe et l'UD).

Dans l'attente, des dérogations seront données pour permettre de suivre le planning de reprise.

Interrogé sur le taux d'effectif présent la première semaine qui semble élevé par rapport aux autres semaines au laboratoire de Lyon, l'UD interrogera la RE sur ce point.

Il y a eu beaucoup de discussion au démarrage sur des points généraux à tous les laboratoires, l'analyse des plans par laboratoire sera donc plus rapide par la suite.

Contribution à la lutte sur la pandémie

La participation du laboratoire de Bordeaux aux tests virologiques pour le CHU de Bordeaux est toujours en stand-by. Des réponses ont été reçues mais pas d'avancée concrète pour le moment.

Situation des agent-es

La personne en attente de résultats sur une éventuelle contamination a reçu une réponse négative et nous en sommes ravis.

Le SCL ne compte donc toujours aucun-e collègue contaminé-e déclaré-e.

Activité

Au 28 mai, le SCL a reçu, depuis le 16 mars, 2.474 échantillons et envoyé 2.583 rapports. Toujours le 28 mai, il était recensé 63 agent-es sur site et 334 à domicile.

Les questions diverses n'ont pas pu être abordées du fait de la durée de la réunion (5 h !).

La prochaine réunion est prévue pour le mercredi 3 juin à 9 h 30

Vos élu-es sont à votre disposition pour toutes questions !

**Ingrid Marchal et Cédric Delattre pour le CHSCT
Serge Plonevez et Jean-François Seyler pour le CT**